

## **Arrêté provisoire concernant le site à réaménager SAR/NI77 dit « Piscine Le Neptune » à BRAINE-L'ALLEUD**

### **Brève description du projet**

---

<u>Projet</u> :	rénover le site en vue d'y créer des logements moyens
<u>Localisation</u> :	Avenue de la Croix-Rouge
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone d'habitat

### **Contexte de l'avis**

---

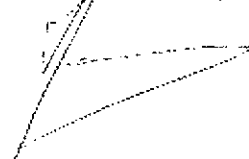
<u>Date de réception du dossier</u> :	20 octobre 2015
<u>Référence légale</u> :	Article 169 du CWATUPE
<u>Portée de l'avis</u> :	projet d'arrêté fixant le périmètre du site à réaménager

**AVIS****La CRAT remet un avis favorable sur le projet d'arrêté qui reconnaît le périmètre du site à réaménager n°SAR/NI77.**

Au vu de l'état d'abandon du site et sa proximité immédiate avec le centre de Braine-L'Alleud, la CRAT estime qu'il est pertinent de l'inscrire en tant que périmètre de site à réaménager en vue de sa requalification en logements.

Elle considère également que le périmètre est cohérent dans la mesure où il reprend l'ensemble de la parcelle concernée par la piscine.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,  
Président